

Province de Québec
Municipalité Notre-Dame-de-Montauban
MRC. De Mékinac

Règlement # 2017-348

**Déléguer le pouvoir au Directeur général le pouvoir de
Formation des comités de sélection lors de l'utilisation
d'un système de pondération et d'évaluation des offres
dans le cadre de l'adjudication d'un contrat**

=====

AVIS DE MOTION DONNÉ : 27 novembre 2017

PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT : 27 novembre 2017

ADOPTION DUR RÈGLEMENT : 5 décembre 2017

AVI DE PROMULGATION : 11 décembre 2017

A une séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban, MRC de Mékinac tenue le 5^{ième} jour de décembre 2017 à 19h30 au lieu ordinaire des sessions et à laquelle assemblée étaient présents :

SON HONNEUR LE MAIRE : Serge Deraspe

MESDAMES LES CONSEILLÈRES :
Guylaine Gauthier
Marjolaine Morasse
Ginette Bourré
Martine Frenette
Diane Du Sablon

MONSIEUR LE CONSEILLER : Donald Dryburgh

Tous membres du conseil et formant quorum

CONSIDÉRANT QU'EN vertu de l'article 936.0.13 du Code Municipal le conseil doit par règlement, déléguer à tout fonctionnaire ou employé le pouvoir de former un comité de sélection en application des dispositions du présent titre ou d'une règlement adopté en vertu de l'article 938.0.1. Le conseil peut fixer les conditions et modalités d'exercice de la délégation.

CONSIDÉRANT QUE malgré l'article 9 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), ne peut être divulgué par un membre du conseil ou par un fonctionnaire ou employé de la municipalité un renseignement permettant d'identifier une personne comme étant un membre d'un comité de sélection;

CONSIDÉRANT QUE malgré les deux premiers alinéas ne s'appliquent pas à un comité de sélection formé pour déterminer le lauréat d'un concours mais le conseil peut déléguer à tout fonctionnaire ou employé le pouvoir de former ce comité;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné à la séance extraordinaire du conseil tenue le 27 novembre 2017,

Il est proposé par Mme Martine Frenette et résolu

QUE le règlement portera le numéro; 2017-348 soit présenté par le conseil et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit :

ARTICLE 1 PRÉAMBULE

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2 TITRE

Le présent règlement a pour but de déléguer le pouvoir au Directeur général le pouvoir de Formation des comités de sélection lors de l'utilisation d'un système de pondération et d'évaluation des offres dans le cadre de l'adjudication d'un contrat

ARTICLE 3 BUT

Dans le but de conserver la confidentialité des membres du comité de sélection, le conseil délègue au directeur général le pouvoir de procéder à la nomination de tout membre du comité de sélection chargé d'analyser les offres selon le processus prescrit par la Loi. Le Directeur général désigne les membres du comité de sélection en s'assurant qu'aucun membre n'ait de conflit d'intérêt dans la présente offre selon les déclarations d'intérêt.

ARTICLE 4 NOMINATION DU COMITÉ

Dans le cadre de la nomination du comité de sélection, le directeur général désigne le secrétaire du comité de sélection et trois (3) membres n'ayant aucun lien hiérarchique entre eux, dont l'un doit avoir des connaissances dans le domaine visé par l'appel d'offres.

ARTICLE 5 ROLE ET RESPONSABILITÉ DU SECRÉTAIRE DU COMITÉ

Le secrétaire du comité est responsable de :

- Procéder à l'ouverture des offres aux heures et date stipulées dans l'appel d'offres;
- Statuer sur la conformité des offres reçues;
- Constituer le dossier d'analyse des offres et les transmettre au comité de sélection pour l'évaluation des offres;
- Présider et agir à titre de secrétaire, pour animer les travaux du comité de sélection lors de la rencontre préliminaire et lors de la réunion d'évaluation;
- Rédiger la fiche de cheminement et recommandation pour acceptation par résolution du conseil;

ARTICLE 6 PROCESSUS D'ÉVALUATION EFFECTUÉ PAR LES MEMBRES

Les principales étapes du processus d'évaluation sont les suivantes :

- Évaluer individuellement chaque soumission sans en connaître le prix et ne pas les comparer;
- Attribuer à la soumission, eu égard de chaque critère de pondération, un nombre de points
- Travailler à l'atteinte d'un consensus en comité
- Signer l'évaluation faite en comité
- S'engager à œuvrer en l'absence de conflit d'intérêts, de partialité et assurer la confidentialité des libérations;

Le comité de sélection doit procéder à l'évaluation des offres en respect avec les dispositions de la loi et ainsi qu'en respect avec le principe de l'égalité entre les soumissionnaires.

ARTICLE 7 DÉCLARATION SOLENNELLE DES MEMBRES ET DU SECRÉTAIRE DU COMITÉ

Les membres d'un comité de sélection et le secrétaire du comité doivent, lors de leur entrée en fonction, remplir et fournir la déclaration solennelle prévue à la politique contractuelle de la Municipalité. Cette déclaration prévoit notamment que les membres du comité jugeront les offres présentés par les soumissionnaires sans partialité, faveur, ou considération selon l'éthique et qu'ils procéderont à l'analyse individuelle de la qualité de chacune des soumissions conformes reçues, et ce, avant l'évaluation en comité de sélection. Aux termes de cette déclaration, les membres du comité et le secrétaire du comité attestent qu'ils ne possèdent aucun intérêt pécuniaire ou lien d'affaires dans les personnes morales, sociétés ou entreprises qui sont soumissionnaires auprès de la Municipalité dans le cadre de l'appel d'offres.

Les membres du comité et secrétaire de comité devront également affirmer solennellement qu'ils ne divulgueront en aucun cas le mandat qui leur a été confié par la Municipalité, garderont le secret des délibérations, qu'ils prendront toutes les précautions appropriées pour éviter de se placer dans une situation potentielle de conflit d'intérêt et de n'avoir aucun intérêt direct ou indirect dans l'appel d'offres. À défaut, ils s'engagent formellement à dénoncer leur intérêt et à mettre fin à leur mandat.

(Annexe A, Annexe B et Annexe C)

ARTICLE 8 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ À NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN, M.R.C. DE MÉKINAC

CE 5^{ième} JOUR DE DÉCEMBRE 2017

M. Serge Deraspe, Maire

M. Benoit Caouette, Directeur général

ANNEXE A

**Déclaration d'un membre de comité de sélection
et du secrétaire de comité**

Je soussigné, _____ membre du comité de sélection dument
nommée à cette charge par le directeur général de la MUNICIPALITÉ ;

pour : _____

(Nom et numéro de l'appel d'offres et nom de la MUNICIPALITÉ)

en vue de procéder à l'évaluation qualitative des soumissions dans le cadre de l'appel
d'offres précédemment mentionné (ci-après l'«appel d'offres») :

déclare ce qui suit et certifie que ces déclarations sont vraies et complètes à tous les
égards.

- 1) j'ai lu et je comprends le contenu de la présente déclaration;
- 2) je m'engage, dans l'exercice de la charge qui m'a été confié de juger les
offres présentées par les soumissionnaires sans partialité, faveur ou
considération, selon l'éthique; [pour les membres du comité seulement]
- 3) je m'engage également à procéder à l'analyse individuelle de la qualité de
chacune des soumissions conformes reçues et ce, avant l'évaluation en
comité de sélection; [pour les membres du comité seulement]
- 4) je m'engage à ne divulguer en aucun cas le mandat qui m'a été confié par
la MUNICIPALITÉ et à garder le secret des délibérations effectués en
comité;

Je déclare que je vais prendre toutes les précautions appropriés pour éviter
de me placer dans une situation potentielle de conflit d'intérêt et de n'avoir
aucun intérêt direct ou indirect dans l'appel d'offres, à défaut, je m'engage
formellement à dénoncer mon intérêt et à mettre fin à mon mandat.

(Nom, signature et fonction occupée par la personne faisant la déclaration)

Assermenté(e) devant moi à _____
ce _____^{ième} jour de _____ 20__

Commissaire à l'assermentation pour le
district de _____

ANNEXE B

**Déclaration d'un membre de comité de sélection
et du secrétaire de comité**

Je soussigné, _____ secrétaire du comité de sélection dument
nommée à cette charge par le directeur général de la MUNICIPALITÉ ;

pour :

(Nom et numéro de l'appel d'offres et nom de la MUNICIPALITÉ)

en vue d'assister à l'évaluation qualitative des soumissions dans le cadre de l'appel
d'offres précédemment mentionné (ci-après l'«appel d'offres») :

déclare ce qui suit et certifie que ces déclarations sont vraies et complètes à tous les
égards.

- 5) j'ai lu et je comprends le contenu de la présente déclaration;
- 6) je m'engage, dans l'exercice de la charge qui m'a été confié de juger les
offres présentées par les soumissionnaires sans partialité, faveur ou
considération, selon l'éthique; [pour les membres du comité seulement]
- 7) je m'engage également à procéder à l'analyse individuelle de la qualité de
chacune des soumissions conformes reçues et ce, avant l'évaluation en
comité de sélection; [pour les membres du comité seulement]
- 8) je m'engage à ne divulguer en aucun cas le mandat qui m'a été confié par
la MUNICIPALITÉ et à garder le secret des délibérations effectués en
comité;

Je déclare que je vais prendre toutes les précautions appropriés pour éviter
de me placer dans une situation potentielle de conflit d'intérêt et de n'avoir
aucun intérêt direct ou indirect dans l'appel d'offres, à défaut, je m'engage
formellement à dénoncer mon intérêt et à mettre fin à mon mandat.

(Nom, signature et fonction occupée par la personne faisant la déclaration)

Assermenté(e) devant moi à _____
ce _____^{ième} jour de _____ 20__

Commissaire à l'assermentation pour le
district de _____

ANNEXE C

**Déclaration du membre de comité de sélection
et du secrétaire de comité**

**[À REMPLIR OBLIGATOIREMENT DANS LES 5 JOURS SUIVANT L'OUVERTURE
DES SOUMISSIONS SUITE À UN APPEL D'OFFRES MAIS AVANT TOUTE
ANALYSE DES SOUMISSIONS]**

- 1) je possède des liens familiaux, des intérêts pécuniaires ou des liens d'affaires avec les personnes morales, sociétés ou entreprises suivantes qui sont soumissionnaires auprès de la municipalité dans le cadre du processus d'appel d'offres : _____ (insérer le nom et numéro de l'appel d'offres) _____ pour lequel on requiert ma participation :

- 2) je m'engage, advenant une réponse affirmative au paragraphe 1 ci-haut, à mettre fin immédiatement à mon mandat.

(Nom, signature et fonction occupée par
la personne faisant la déclaration)

(Date)

Assermenté(e) devant moi à _____
ce _____^{ième} jour de _____ 20__

Commissaire à l'assermentation pour le
district de _____